

Mission Tranquillité Publique

N/Réf. : 10MTP377
CS2010.53056

Affaire suivie par : F. PETITCOLIN

Objet : nuisances/Chaprais-Cras

Toute la correspondance doit être adressée
impersonnellement à M. le Maire.

Monsieur Jean-Claude GOUDOT

Vivre aux Chaprais
28D, rue de la Rotonde
25000 BESANCON

Besançon, le

27 DEC 2010

Monsieur,

Vous avez interpellé Monsieur le Maire suite aux problèmes de tranquillité publique pointés par votre association rue du Chasnot, rue de Belfort et rue du cercle.

Nous avons eu l'occasion d'en échanger lors de la réunion du groupe inter-instance participatives du CLPS de Besançon et vous avez pu préciser la nature de certains problèmes (stationnement et grille d'entrée sous la responsabilité du bailleur).

Sachez que Monsieur le Maire et moi-même sommes très attentifs à l'évolution de la situation de votre quartier.

Votre signalement a été immédiatement transmis aux services de police nationale s'agissant des suspicions de trafic rue du cercle et des troubles de voisinage générés par le bar « Midi 37 ».
Cet établissement a été contrôlé par les services d'Etat compétents et rappelé à ses obligations légales.

S'agissant de la question du stationnement irrégulier, j'ai demandé aux services de la police municipale de pouvoir préciser le diagnostic, afin de proposer en lien avec la direction voirie-propreté les mesures les mieux adaptées à la situation.

Enfin, j'ai pris contact avec l'agence NEOLIA du secteur. La grande grille a fait l'objet de quelques améliorations techniques pour éviter qu'elle ne soit trop facilement ouverte. Néanmoins, le vandalisme régulier provoque encore des ouvertures inappropriées. Une intervention du gardien-médiateur auprès du commerce riverain de l'entrée de parking est prévue.

Je reste, bien entendu, attentif à l'évolution de la situation et je vous invite à contacter Mme Frédérique PETITCOLIN (tél. 03.81.87.80.02) pour tout complément que vous souhaiteriez apporter sur le sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Lazhar HAKKAR

Adjoint au Maire délégué
à la Tranquillité Publique


